

ARRETE COLLECTIF

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et notamment l'article 58 ;

NOM	USUEL PATRONYMIQUE	PRENOM	AFFECTATION	RECLASSEMENT		PROMOTIONS	
				Ech. BONIF.	Report	Ech.	Report
MM GHESQUIER DELAHAYE		VIRGINIE	E.E.PR RENE BONPAIN 2 RUE GEORGE SAND 59760 GRANDE SYNTHE	03			
MM LESTIENNE DEMAREZ		ARIELLE	E.E.PR JEANNE D'ARC 68 RUE DE BARBIEUX 59100 ROUBAIX	08	00a03m00j		

Nombre total d'agents : 2

Fait à LILLE , le 21/05/2021

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE LILLE

Pour la rectrice et par délégation

Le secrétaire général de l'académie

Par délégation le chef du DEP

Sylvie DUFRECHOU